



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Sommes-nous-comdamnes-a-l-European>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°29 > **Sommes-nous condamnés à l'European Pressurized Reactor (EPR) ?**

1er décembre 2005

Sommes-nous condamnés à l'European Pressurized Reactor (EPR) ?

AREVA et les tenants du nucléaire ont fait pression pour obtenir la construction d'un EPR. Cette pression est facile à imaginer. La totalité des réacteurs du parc français d'EDF dépend de FRAMATOME, filiale d'AREVA, pour tout changement de gros composants, générateur de vapeur, couvercle de cuve, etc. Le discours élémentaire pouvait être « Si vous ne me passez pas cette commande, j'estime le plan de charge de mes usines insuffisant pour maintenir mon infrastructure industrielle ». La production d'électricité de la France dépend à environ 80% du nucléaire, donc la maintenance du parc par la fourniture de ces équipements est un enjeu essentiel pour l'économie.

Mais qu'est-ce que l'EPR ? Ce n'est rien d'autre qu'un réacteur de la famille des réacteurs à eau pressurisée (PWR en anglais ou REP en français). Malgré son enceinte plus épaisse, il reste un REP avec tous ses problèmes. Ces réacteurs, à l'origine de licence américaine Westinghouse, puis déclinés selon les modifications des constructeurs de divers pays, sont l'aboutissement de la filière des réacteurs dédiés à la propulsion navale. Les ingénieurs qui ont élaboré ce type de machine n'avaient pas de préoccupations d'optimisation de l'utilisation du combustible, ni à l'esprit la lancinante question des déchets et de la fin du cycle du combustible.

Avec la commande d'un (ou plusieurs) EPR, la France va se retrouver dans la même situation qu'il y a environ 40 ans. L'EPR monopolisera nos moyens financiers et intellectuels (qui ne sont pas sans limites) alors que dans le même temps les autres constructeurs comptent faire aboutir leurs travaux de recherche et de développement sur les réacteurs de quatrième génération. Sur le papier, ces réacteurs à haute température seraient supposés avoir un rendement thermodynamique supérieur à celui des REP, donc de l'EPR, de près de 50% (ce qui signifierait que pour produire la même quantité d'électricité, ils produiraient environ 30% de déchets en moins).

En imaginant que la fuite en avant du "tout nucléaire" perdure, dans une vingtaine d'années, la France achèterait alors à l'étranger une licence de réacteur à haute température, et tout cela pour le confort financier actuel (en vue de sa proche privatisation) du constructeur français AREVA. Sans oublier que ce constructeur, ou son descendant, sera hors course du marché international. L'histoire

bégaie.

Avant tout, la question qu'il faudrait d'abord se poser devrait être : "Mais quels sont nos besoins réels en matière énergétique ?"

La loi d'orientation sur les énergies (2004) précise : "La France devra être en situation de disposer du maximum d'options énergétiques ouvertes et de pouvoir réellement décider de remplacer ou non tout ou partie du parc par un nouveau parc nucléaire."

□Remplacer ou non tout ou partie du parc□

suppose d'abord une analyse des besoins énergétiques du pays et ensuite des possibilités de remplacement de ce parc. Le préambule de cette loi stipule aussi □la politique énergétique doit donner la priorité à la maîtrise de l'énergie, à la diversification du bouquet énergétique notamment au profit du développement des énergies renouvelables.□

Il est clair qu'un programme énergétique cohérent doit s'appuyer sur la mise en place d'une politique très volontariste d'économie d'énergie et, de plus, utiliser toutes les sources possibles (bois, géothermie, solaire, éolien□). Ce programme doit aussi être très largement discuté région par région avec une très large participation des citoyens à son élaboration et à sa mise en place.

Mais il ne faut pas axer le débat sur la question □Le nucléaire a-t-il un avenir ?□. La question : □Le nucléaire peut-il entrer dans un programme énergétique ?□ serait déjà plus appropriée. L'inconvénient est que les tenants du nucléaire - AREVA par exemple - ne laissent jamais la discussion s'ouvrir.

Le credo usuel affirme que □le pays ne peut qu'augmenter sa consommation énergétique et principalement la composante électricité□. Mais on joue avec les mots car choisir le nucléaire n'ouvre en rien notre panoplie énergétique et nous rend toujours plus dépendants. Si le nucléaire fournit environ 80 % de l'électricité française, il ne représente lui-même qu'environ 25 % dans la panoplie énergétique globale et ne peut pas aider pour les transports, majoritairement routiers.

L'EPR n'est pas compatible avec un programme énergétique diversifié. Son coût va étouffer toutes les velléités des autres développements. Il a d'autant moins sa place dans un tel programme que le surdimensionnement du parc français - nous exportons 20% de la production - donne le temps de développer le recours aux énergies renouvelables.

Quant à la dernière marotte, ITER, l'hypothétique réacteur à fusion thermonucléaire, il n'est qu'un rêve de physiciens. C'est un sujet de recherche qui, depuis plus de 50 ans, nous promet une énergie □propre, gratuite et illimitée□ et, cerise sur le gâteau, □sans déchets□, tout ceci n'étant qu'une succession de mensonges éhontés. En fait c'est surtout un sujet de recherche de crédits et un puits à finances. Cet axe de recherche mobilise des équipes et des crédits qui seraient mieux employés au développement des énergies renouvelables.

Monique et Raymond Sené

Chercheuse et chercheur honoraire au CNRS

Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN)